

### ACTUALITÉ

Page 2

#### ■ En bref

Page 3

#### ■ Ile-de-France

Entretien avec Édouard de Penguilly  
« Les femmes sont un élément  
puissant de l'économie de demain »

propos recueillis par  
Sophie Tardy-Joubert

### DOCTRINE

Page 5

#### ■ Professions

Josselin Picard

Quel avenir pour le notaire français ?

### CULTURE

Page 14

#### ■ Exposition

Didier Du Blé

Un esprit de liberté

Page 15

#### ■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

Cités en Élide (I)

## ACTUALITÉ Ile-de-France



### « Les femmes sont un élément puissant de l'économie de demain » 128g8

Entretien avec Édouard de PENGUILLY, président d'Initiative Ile-de-France  
propos recueillis par Sophie TARDY-JOUBERT

La septième édition du prix Créatrices d'avenir est lancée ! Du 12 juin au 30 septembre 2017, l'association Initiative Ile-de-France, en partenariat avec la préfecture de Paris et d'Ile-de-France, la Caisse des dépôts et le conseil régional d'Ile-de-France, lance l'appel à candidatures de sa septième édition pour trouver les six femmes chefs d'entreprise les plus talentueuses et emblématiques d'Ile-de-France de l'année 2017. Ce concours a pour objectif de mettre en avant des projets audacieux, porteurs de l'économie de demain dans des domaines tels que l'innovation, le numérique, l'économie sociale et solidaire. Edouard de Penguilly, président d'Initiative Ile-de-France et président du concours, revient pour les Petites Affiches sur les objectifs de ce prix.

#### LPA - Comment est né ce prix destiné à récompenser les Créatrices d'avenir d'Ile-de- France ?

**Edouard de Penguilly** - Créatrices d'avenir est né d'une demande de l'État et de la Caisse des dépôts et des consignations. Il s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les discriminations faites aux femmes, et vise à promouvoir l'entrepreneuriat au féminin. L'idée de ce prix est de montrer par l'exemple que l'entrepreneuriat n'est pas réservé aux hommes, et que les femmes sont capables d'investir avec succès des secteurs sur lesquels on ne les attendait pas. Le message que l'on espère

faire passer est le suivant : « Si d'autres ont réussi, pourquoi pas vous ? ».

#### LPA - Quels sont les profils que vous souhaitez mettre en avant ?

**E. de P.** - Nous favorisons toutes celles qui portent un projet qui n'est pas traditionnellement féminin. Nous évitons de donner en exemple les projets les plus convenus, les plus attendus de la part d'une femme, car nous avons pour objectif de casser les clichés et les phénomènes d'autocensure. Nous avons par exemple déjà attribué un prix à une femme qui avait pour projet de vendre des motos.

Suite en p. 3

KIOSQUE  
lextenso

Votre revue OFFERTE  
sur tous vos écrans

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites affiches

annonces@petites-affiches.com

Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com

12, place Dauphine - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le  
Quotidien  
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com

12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris  
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi

ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com

Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 34 52 34



### « Les femmes sont un élément puissant de l'économie de demain » 128g8

Entretien avec Édouard de PENGUILLY, président d'Initiative Ile-de-France

La septième édition du prix Créatrices d'avenir est lancée ! Du 12 juin au 30 septembre 2017, l'association Initiative Ile-de-France, en partenariat avec la préfecture de Paris et d'Ile-de-France, la Caisse des dépôts et le conseil régional d'Ile-de-France, lance l'appel à candidatures de sa septième édition pour trouver les six femmes chefs d'entreprise les plus talentueuses et emblématiques d'Ile-de-France de l'année 2017. Ce concours a pour objectif de mettre en avant des projets audacieux, porteurs de l'économie de demain dans des domaines tels que l'innovation, le numérique, l'économie sociale et solidaire. Édouard de PengUILLY, président d'Initiative Ile-de-France et président du concours, revient pour les Petites Affiches sur les objectifs de ce prix.

#### LPA – Comment est né ce prix destiné à récompenser les Créatrices d'avenir d'Ile-de-France ?

**Edouard de PengUILLY** – Créatrices d'avenir est né d'une demande de l'État et de la Caisse des dépôts et des consignations. Il s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les discriminations faites aux femmes, et vise à promouvoir l'entrepreneuriat au féminin. L'idée de ce prix est de montrer par l'exemple que l'entrepreneuriat n'est pas réservé aux hommes, et que les femmes sont capables d'investir avec succès des secteurs sur lesquels on ne les attendait pas. Le message que l'on espère faire passer est le suivant : « Si d'autres ont réussi, pourquoi pas vous ? ».

#### LPA – Quels sont les profils que vous souhaitez mettre en avant ?

**E. de P.** – Nous favorisons toutes celles qui portent un projet qui n'est pas traditionnellement féminin. Nous évitons de donner en exemple les projets les plus convenus, les plus attendus de la part d'une femme, car nous avons pour objectif de casser les clichés et les phénomènes d'autocensure. Nous avons par exemple déjà attribué un prix à une femme qui avait pour projet de vendre des motos. Cela dit, Certains projets peuvent avoir l'air banals et ne pas l'être lorsque l'on prend en considération le contexte dans lequel ils s'inscrivent. Avoir pour ambition de monter une crèche peut ainsi sembler cliché. Mais cela peut être pensé dans un quartier sensible, selon une méthode nouvelle ou avec un fort souci de respecter l'environnement. Dans

ce cas, cela peut être une contribution considérable. Notre jury est très ouvert et cherche avant tout des projets innovants, susceptibles de faire avancer les choses dans le bon sens. Si nous avons cinq prix, c'est justement pour montrer la diversité des secteurs dans lesquels les femmes peuvent s'investir. Il y a une telle richesse dans l'entrepreneuriat au féminin que nous risquerions de nous priver de choses exceptionnelles si nous appliquions des critères trop restrictifs.

#### LPA – Quels sont les critères de sélection que vous appliquez pour sélectionner les candidatures ?

**E. de P.** – On demande aux candidates de présenter leur entreprise, et on étudie d'abord leur projet sur dossier. On élimine tous ceux qui ne rentrent pas dans notre stratégie : ceux qui sont trop classiques, ceux qui n'apportent rien aux domaines du numérique ou de l'économie sociale et solidaire. Nous hiérarchisons ensuite les projets en fonction de leur originalité et de leur pertinence. Sur les mille cinq cents dossiers qui arrivent, nous en retenons environ soixante-quinze. À ce stade, nous réétudions en profondeur les projets pour choisir quinze nommées, qui iront les présenter à l'oral devant le jury, composé d'hommes et de femmes représentants les différentes organisations partenaires du prix. La façon dont les candidates défendent leur idée joue évidemment un rôle considérable. Là encore, nous cherchons à identifier des passeuses. Nous partons du principe qu'une créatrice qui a de grandes capacités à présenter son projet aura toutes les chances de

convaincre d'autres femmes de se lancer dans l'aventure. La lauréate doit avant tout donner envie aux autres. Nous misons beaucoup sur cette faculté d'entraînement.

“ Nous partons du principe qu'une créatrice qui a de grandes capacités à présenter son projet aura toutes les chances de convaincre d'autres femmes de se lancer dans l'aventure. La lauréate doit avant tout donner envie aux autres ”

#### LPA – Que gagnent les candidates qui obtiennent un trophée ?

**E. de P.** – Nous attribuons en tout six prix. Cinq sont définis par notre jury, y compris celui de la créatrice d'avenir de l'année. Nous avons également un prix du public, qui vote à partir de la mise en ligne des dossiers des quinze candidates présélectionnées. Ces quinze candidates jouissent donc d'une certaine publicité, et cela les pousse à travailler leur communication. Celles qui se voient attribuer un trophée se partagent une dotation de 60 000 € : 30 000 € en dotation et 30 000 € en accompagnement en nature, ce qui inclut par exemple des frais de voyage pour la prospection, des formations ou un accompagnement dans une pépinière d'entreprises. Ces prix en nature sont attribués en fonction de ce qui semble le plus opportun au jury. La lauréate obtient des financements plus importants. Les autres gagnantes

Suite de la lecture de l'article de couverture

# ACTUALITÉ

## Ile-de-France

obtiennent à peu près la moitié de ce qui est attribué à la lauréate.

**LPA - Vous ouvrez la septième édition de ce concours. Voyez-vous émerger un entrepreneuriat au féminin en Ile-de-France ?**

**E. de P.** - Oui, et il se distingue de l'entrepreneuriat porté par les hommes par plusieurs aspects. Les femmes ont généralement une approche beaucoup plus sociétale de l'entreprise. La plupart du temps, elles ont été confrontées à un problème, et ont trouvé une solution qu'elles ont voulu partager avec d'autres. Elles créent leur entreprise à cette fin. C'est une approche très différente de celle des hommes, qui se basent avant tout sur des considérations économiques et des études de marché. La femme, dans un premier temps, commence par rendre service. L'efficacité financière n'arrive que plus tard dans ses considérations.

**LPA - Pourquoi cherchez-vous à valoriser cet entrepreneuriat ?**

**E. de P.** - On part du principe que la femme est un élément puissant de l'économie de demain, qui sera beaucoup moins financière et beaucoup plus sociale et sociétale. C'est en tout cas mon intime conviction. La finance ne disparaîtra pas, évidemment, mais elle ne sera plus une fin en soi. L'économie de demain aura pour premier objectif de préserver notre environnement et nos liens sociaux. Il y a une harmonie très forte entre la vision des femmes et l'économie de demain. Les créatrices d'entreprises devraient être un outil fort et efficace de l'économie.

“ **L'économie de demain aura pour premier objectif de préserver notre environnement et nos liens sociaux** ”

**LPA - Pouvez-vous nous donner des exemples de cette manière particulière d'envisager l'entreprise ?**

**E. de P.** - Une de nos créatrices avait des grands-parents qui avaient des difficultés à déménager. Ils devaient le faire pour se rapprocher de centres médicaux, et ne parvenaient pas à faire leurs cartons et ramasser leur vie. C'était pour eux particulièrement traumatisant. Cette femme les a aidés à déménager, et ce faisant, elle a compris dans quelles conditions il fallait agir pour que le déménagement se passe bien. Cela ne consistait pas seulement à transporter des cartons, il fallait y ajouter une dimension d'accompagnement social et affectif, les aider à choisir les objets et à revenir sur leur passé. Il fallait, autrement dit, y ajouter une forte dose d'humanité. Elle a créé une entreprise pour rendre ce service qui manquait. C'est un exemple parmi d'autres, nous observons souvent ce genre d'attitude chez les femmes.

“ **Les femmes ne représentent aujourd'hui que 35 % des créations d'entreprises, et c'est regrettable pour l'économie entière** ”

**LPA - Quels sont selon vous les freins à l'entrepreneuriat des femmes ?**

**E. de P.** - Le premier problème des femmes est qu'elles souffrent d'autocensure. Elles sont très pragmatiques, voient d'abord les problèmes et les obstacles, et ont ainsi tendance à s'autocensurer. Il faut également prendre en compte les pesanteurs sociales : l'idée selon laquelle le rôle d'une femme n'est pas à l'extérieur existe encore. Les femmes sont souvent culpabilisées, elles ont en tête qu'il est impossible de réussir à la fois sa vie de femme et sa vie professionnelle. Nos marraines sont là pour montrer l'inverse et ouvrir la voie aux autres. Il faut lever les freins à l'entrepreneuriat des femmes. Les femmes ne représentent aujourd'hui que 35 % des créations d'entreprises, et c'est regrettable pour l'économie entière. Il faut regagner ces 15 % de différence pour arriver à la parité. Nous avons un secteur très qualitatif à développer. Si les femmes arrivaient à représenter 50 % des créations d'entreprise, nous aurions peut-être les 3 points de croissance qu'il nous manque ! Les créatrices d'entreprise sont, à mon sens, un extraordinaire outil de développement de l'économie.

**propos recueillis par  
Sophie TARDY-JOUBERT**